Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 2 janvier 2024



ID: 014-211401815-20231218-DELIB20231203-DE

Exécutoire le 2 janvier 2024



Département du Calvados

Commune de CORMELLES LE ROYAL

Mairie : 20, rue de l'Eglise

14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 19

Votants: 24

Date de la convocation : 12 décembre 2023

Delib20231203

Séance du 18 décembre 2023

# **CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

## Présents:

M. Jean-Marie GUILLEMIN, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

# Pouvoirs:

Mme Sophie OBLIN-POMMIER à M. Jean-Marie GUILLEMIN M. Francis MÉNARD à M. Pierre JUNQUA Mme Aude LE CAM à M. Mustapha MZARI-ROSSI Mme Ymen FARHAT à Mme Isabelle GERME M. Jérôme PIERRE à M. Didier LIZORET.

#### Absent excusé :

M. Florent ANDRÉ.

## Secrétaire :

Monsieur Pierre JUNQUA, désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Recu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 2 janvier 2024



ID: 014-211401815-20231218-DELIB20231203-DE

Exécutoire le 2 janvier 2024

Delib20231203

OBJET: Dénomination du nom d'une nouvelle rue - Rue du Petit Bois

La société FONCIM va prochainement procéder à l'aménagement d'un nouveau quartier de la commune. Il sera situé derrière la salle de l'Orée du Bois et nécessitera la création d'une nouvelle voie de desserte pour les habitations, voie qui sera incorporée dans le domaine public.

Il est proposé de donner le nom de "rue du Petit Bois" à cette nouvelle voie.

Ouï cet exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de donner le nom de "rue du Petit Bois" à la nouvelle voie de desserte créée par la société FONCIM, conformément au plan annexé.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.

Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme, Cormelles le Royal, le 20 décembre 2023

e Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN